

INFOS LOGEMENT - BUREAU INFORMATION JEUNESSE

RENTÉE UNIVERSITAIRE 2011/2012

les résidences pour étudiants

Faire sa demande dans une ou plusieurs résidences

AVANT LE 30 JUIN 2011

N'attendez pas les résultats du bac

ou les réponses des établissements d'enseignement supérieur.

Demander vos dossiers auprès de chaque résidence (liste à consulter sur le portail logement : www.netvibes.com/logement-etudiant-annecy rubrique Les résidences).

Les logements en ville

Offres de logement (chambres, studios, appartements en colocation)
proposées par des particuliers disponibles



à partir du Vendredi 1er juillet 2011

Service GRATUIT - Mise à jour quotidienne

2 façons de consulter les offres

par internet www.annecy.fr

(Vie étudiante - Logement - Centrale logement - fichier en ligne)

par Affichage au BIJ

Centre Bonlieu - 1 rue Jean Jaurès à Annecy

(lundi de 15 h à 18 h, du mardi au jeudi de 11 h à 18 h, le vendredi de 11 h à 17 h, samedi de 10 h à 12 h)

 **Attention**

le fichier de la centrale logement est actif toute l'année mais de septembre à juin, les offres actuelles ne sont donc valables que jusqu'en mai 2011.

Information sur les Aides aux Logements étudiants, la législation,...

Sur le portail logement : www.netvibes.com/logement-etudiant-annecy

ou par Téléphone au 04 50 33 87 40

Le Bureau Information Jeunesse vous propose, **sur place uniquement**, les formulaires :

- ⇒ de demande d'Allocation Logement Sociale (ALS),
- ⇒ de cautionnement par Amallia : « LocaPass » (pour les étudiants boursiers).
- ⇒ Formulaire du Prêt d'Honneur du Conseil Général 74